

Domaine : Arts, Lettres, Langues Mention : Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Spécialité : Italien

RNCP7034 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	LICENCE — Licence
Code(s) NSF	136
Code(s) ROME	K2106, M1601, E1108, C1401, G1201
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Nice Sophia Antipolis

<http://portail.unice.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat Maîtrisant la langue, la littérature, la civilisation italiennes, ce professionnel est doté des outils fondamentaux lui permettant de rédiger des courriers, des notes, des synthèses, des comptes rendus en langue étrangère. Il peut enseigner la langue et transmettre des connaissances fondamentales concernant différents aspects de la culture italienne. Il peut également exercer ses compétences dans des cadres diversifiés, tels que la traduction et l'interprétation (sur le mode écrit et sur le mode oral), l'administration, le secteur culturel (cinéma, édition), les métiers du tourisme et le secteur tertiaire.

Compétences ou capacités évaluées

Le titulaire de la licence (Parcours 1 à 5, cf. ci-dessous) est capable de :

- comprendre aisément des textes italiens se référant à différents contextes culturels et professionnels ;
- s'interroger sur ses connaissances de la langue, l'expliquer, la décrire et finalement l'enseigner ;
- situer les événements marquants de l'histoire et de la culture italienne des origines à l'époque contemporaine, selon une double perspective diachronique et synchronique permettant d'analyser et de porter un regard critique sur des auteurs, des oeuvres, des courants, des genres, des thèmes ;
- organiser ses connaissances et ses interprétations pour produire des textes écrits ou oraux ;
- prouver de façon générale l'acquisition de méthodes (savoir) et de pratiques structurées (savoir-faire) dans l'analyse de documents se référant à faits de langue et de civilisation italienne ;
- prouver sa maîtrise parfaite de la langue écrite et orale en français, dans différents contextes
- (Parcours 2 à 5) : prouver sa maîtrise d'une autre langue romane, de l'anglais ou de la didactique du FLE

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS
Tous secteurs

- TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES
- enseignant (premier degr - traducteur-interprète
 - cadre du secteur touristique
 - cadre du secteur culturel
 - personnel administratif (secteur tertiaire, fonction publique)

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ
A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 632 €
Familles professionnelles (FAP)	J4X60 — Agents et hôtesse s d'accompagnement · tension 2/5 (Faible) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée) L2X60 — Agents d'accueil et d'information · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) QBX01 — Gestionnaires de la banque et de l'assurance · tension 3/5 (Modérée) U0X81 — Interprètes · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	49 172
Jugés difficiles à recruter	21 %
Emplois saisonniers	38 %
Familles professionnelles (FAP)	J4X60 — Agents et hôtesse s d'accompagnement J6X90 — Cadres des transports et du tourisme L2X60 — Agents d'accueil et d'information L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) QBX01 — Gestionnaires de la banque et de l'assurance U0X81 — Interprètes W0X80 — Professeurs des écoles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION
A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE
Le jury est composé d'enseignants chercheurs, d'enseignants, de chercheurs ou de personnels qualifiés ayant

contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION
idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé de 5 membres dont 3 enseignants - chercheurs et 2 professionnels.

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/7034/>